

## Y. Higuchi, C. Sautter : L'Etat et l'individu au Japon

Jean-Marie Bouissou

► **To cite this version:**

Jean-Marie Bouissou. Y. Higuchi, C. Sautter : L'Etat et l'individu au Japon. Revue Francaise de Science Politique, Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1991, 41 (6), pp.844-846. hal-01044791

**HAL Id: hal-01044791**

**<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01044791>**

Submitted on 24 Jul 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Y. Higuchi, C. Sautter : L'Etat et l'individu au Japon

In: Revue française de science politique, 41e année, n°6, 1991. pp. 844-846.

---

Citer ce document / Cite this document :

Bouissou Jean-Marie. Y. Higuchi, C. Sautter : L'Etat et l'individu au Japon . In: Revue française de science politique, 41e année, n°6, 1991. pp. 844-846.

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp\\_0035-2950\\_1991\\_num\\_41\\_6\\_394610](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1991_num_41_6_394610)

---

sexe masculin se recrutent au sein même des députés, dont certains forment le « groupe parlementaire des droits des femmes ». Elles soulignent aussi l'action de type anticlérical menée par certaines féministes, pour qui l'Eglise représente un double handicap : détournant les femmes de toute prise de conscience, et donnant en même temps un alibi aux républicains qui prétendent ne pas pouvoir répondre aux revendications du suffrage féminin. Elles rectifient aussi un point d'histoire important : la faiblesse prétendument congénitale du suffragisme français. Au tournant du siècle, « âge d'or du féminisme », de nombreux groupes et associations, dont certaines numériquement importantes (l'Union française pour le suffrage des femmes compte 12 000 membres en 1914), se mobilisent avec talent et éclat pour que les femmes obtiennent le suffrage. En fin de compte, à travers l'histoire du féminisme, c'est l'histoire de la Troisième République qui est revisitée : fondements du projet républicain (à travers l'extension aux femmes des concepts d'égalité des droits et des libertés), bases juridiques à travers un code civil qui ne reconnaît pas les femmes mariées comme des individus, stratégie d'une propagande républicaine qui « utilise » les femmes comme agents (« la République instruit les jeunes femmes qui seront les mères des hommes »), développement du système éducatif et rôle des femmes dans l'école, développement et désir d'expression politique des classes moyennes, rôle des franc-maçons et des protestants dans la promotion d'un certain nombre de réformes, etc.

Dernier mérite de ce livre historique : montrer les liens de ressemblance entre le féminisme d'hier et celui d'aujourd'hui, à travers la modernité de certains thèmes abordés à la Belle Epoque (libre choix de la maternité et du mariage, liberté de la sexualité, partage des tâches ménagères, dénonciation du harcèlement sexuel...). A travers aussi le caractère multiforme d'un mouvement constitué d'une multitude de petits groupements — souvent peu structurés, aux orientations politiques différentes et parfois jaloux les uns des autres — qui fondent sa richesse mais constituent aussi sa faiblesse en tant que « lobby » susceptible de faire pression sur les partis et les institutions politiques.

Mariette SINEAU

Centre d'étude de la vie politique française

HIGUCHI (Yoichi), SAUTTER (Christian) dir. — *L'Etat et l'individu au Japon*. — Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 1990. 23 cm, 180 p. Bibliogr.

Depuis quelques temps, la relation intellectuelle entre le Japon et un Occident désemparé par sa montée en puissance tend à se figer dans l'affrontement stérile entre l'école révisionniste inspirée de Karel van Wolferen et les néo-nationalistes tenants du « Japon qui peut dire non ! » (Shintaro Ishihara). Dans cette conjoncture, il faut saluer un travail collectif qui apporte à la question centrale — « le Japon joue-t-il avec les mêmes règles que l'Occident ? » — d'autres réponses que la démonstration biaisée de thèses arrêtées à l'avance. Et, surtout, qui donne la parole à cette frange de l'intelligentsia japonaise dont la réflexion se nourrit à la fois d'une connaissance parfaite de la réalité de son pays et des concepts occidentaux. Cinq des huit auteurs illustrent la grande tradition libérale de l'université japonaise. Par là, cet ouvrage s'inscrit dans la ligne des numéros spéciaux d'*Esprit* (1973) et de *Pouvoirs* (1985) qui ont fait date pour la connaissance du Japon en France, auxquels l'apparente d'ailleurs son format réduit.

La première partie — « L'idéologie de l'Etat » — est due à trois juristes japonais. Shinichi Yamamuro montre comment la nation japonaise ne s'est jamais vraiment dégagée de la conception traditionnelle dans laquelle la volonté privée du supérieur s'imposait comme volonté publique à l'inférieur tout au long d'une pyramide hiérarchique dont l'élément de base était le chef de la maisonnée (*ie*) et comment, sous Meiji, l'expansion des intérêts privés débordant agressivement sur les pays voisins a été assimilée à l'intérêt national. Faute d'une base

culturelle appropriée, la distinction supposée par la Constitution imposée par Mac Arthur en 1946 entre le privé et le public s'opère mal. La sphère publique est moins celle où s'affirmeraient les exigences d'un bien commun géré avec la participation de tous que celle où s'exerce arbitrairement un pouvoir d'Etat qui considère le peuple entier comme son bien propre. Le système politique évolue vers une technique d'accaparement généralisé de la chose commune au profit des clientèles électorales et des dynasties familiales des politiciens.

Mais n'est-ce pas là, paradoxalement, un signe de maturité politique, dans la mesure où le souci de protéger et de maximiser les avantages acquis par chacun, sur lequel repose le renouveau du conservatisme japonais depuis 1980, signifie en définitive une volonté de défendre le domaine privé contre l'arbitraire de l'Etat? C'est ce que suggère Yamamuro, et on regrettera qu'il n'ait pas poussé sa réflexion jusqu'à se demander si la corruption caractéristique d'un système dominé par la séparation imparfaite des deux sphères est, ou n'est pas, dysfonctionnelle. Une question qui vaudrait d'être débattue à la lumière du progrès économique et social réalisé depuis trente ans par un Japon dont la vie politique est chroniquement ponctuée de scandales.

Ce débat couronnerait en quelque sorte l'évolution décrite par Yoichi Higuchi, au terme de laquelle l'opinion et une partie de l'intelligentsia japonaise sont passées de l'attitude honteuse des années 1945-1960, où les valeurs et les formes d'organisation traditionnelles étaient condamnées comme obstacles à la modernisation (comprise comme inséparable de la montée de l'individualisme), à une réappréciation de l'héritage national qui les présente comme autant d'atouts. Par-delà ses aspects choquants, dont le plus inquiétant reste la réécriture systématique des manuels scolaires, qui vise à exonérer le Japon de toute responsabilité dans la deuxième guerre mondiale, il faut y voir l'effet paradoxal d'une modernisation qui contraint aujourd'hui le Japon à se penser par lui-même, au-delà du modèle industriel et individualiste d'un Occident qu'il est en train de dépasser, et le renvoie à ses racines faute d'autres références.

Ce retour en force de la tradition, fondamentalement anti-individualiste, est soutenu par la jurisprudence d'une Cour Suprême recrutée depuis sa création uniquement par des gouvernements conservateurs. Tadakazu Fukase montre combien elle fait de plus en plus primer l'intérêt du groupe (entreprise ou nation) sur le droit de l'individu à manifester ses opinions. Particulièrement significatif à cet égard, l'arrêt *Jieikan Gôshi* de 1988 a débouté la veuve chrétienne d'un soldat mort en service et automatiquement « divinisé » selon le rite shintoïste contre son gré, en lui intimant de faire preuve de « tolérance à l'égard de l'acte religieux des autres » — c'est-à-dire de se soumettre, indépendamment de ses convictions personnelles, au rite traditionnel patronné par les pouvoirs publics.

« Le rôle de l'Etat dans la vie sociale » est examiné par C. Sautter, dont la contribution constitue une mise au point des plus utiles sur la protection sociale au Japon. On y découvrira que l'emploi garanti ne l'est pas tant que ça, puisqu'en 1986 plus de 3 % des « salariés employés à vie » (344 000) ont été victimes de licenciements secs, sans compter les départs « volontaires ». Et l'on apprendra que le système des retraites par capitalisation, s'il constitue un formidable instrument d'épargne forcée dont bénéficie l'investissement, ne semble pas restituer leur dû aux cotisants, comme si l'Etat n'avait pas su mettre à l'abri de l'inflation les fonds qu'ils lui avaient confiés... Puis Marc Bourdier (EHESS), à travers un historique très documenté du logement social au Japon, cherche à démontrer comment l'Etat a voulu « imposer (aux travailleurs concentrés dans les grandes agglomérations) un modèle de logement pour leur faire perdre toute attache avec le monde rural ».

Quarante pages seulement sont consacrées aux « Mouvements politiques et sociaux face à l'Etat ». On le regrettera d'autant plus que les réflexions complémentaires de Takashi Miyajima et de Takamichi Kajita sur les avatars des modèles d'organisation sociale « proprement japonais » — le *ie* et la communauté locale de base (*chônaiikai*) — et leur réutilisation par les mouvements de protestation qui se multiplient en marge des partis et des syndicats à partir de 1960

éclaircit d'un jour nouveau la dialectique de l'individu et du groupe et celle de la tradition et de la modernité qui sont au centre de bien des interrogations sur le Japon. Ils suggèrent, au-delà des condamnations simplistes, que « les Japonais (ne sont pas) enfouis dans une collectivité totalitaire. Au contraire, ils détiennent une autonomie à titre collectif » dont l'efficacité s'est manifestée dans les luttes antipollution des années 1960-1970, et qui sous-tend aujourd'hui l'avènement de « l'ère des régions » de plus en plus autonomes vis-à-vis du pouvoir central.

Mais la vitalité de ces nouveaux mouvements sociaux contraste, comme le montre in fine Bertrand Chung, avec l'atonie d'une opposition chroniquement divisée. De plus, leur modèle d'organisation traditionnel facilite leur intégration progressive par le Parti libéral-démocrate au pouvoir et l'administration dans le cadre d'un néo-corporatisme qui caractérise aujourd'hui tout le système décisionnel, et dont l'étape ultime devrait être la réintégration du syndicalisme ouvrier dans le cercle des décideurs. Survenues après la publication de l'ouvrage, la réunification syndicale et la prise en main du Parti socialiste par son aile droite favorable à une entente avec le PLD vont assurément dans ce sens, et ne contribueront sans doute pas à affirmer l'autonomie de l'individu par rapport à l'Etat au sens où nous l'entendons en Occident.

Le grand mérite de cet ouvrage est d'indiquer, sans pour autant revendiquer la supériorité d'un quelconque modèle japonais à la manière des néo-nationalistes nippons, que la relation de l'individu avec les organisations sociales et secondairement avec l'Etat s'établit sur un mode « d'autonomie solidaire » (Kajita) où il est simpliste et polémique de ne voir, comme font les révisionnistes américains, que soumission conformiste à un système répressif. A lire absolument pour échapper au double piège de la nippophobie et de la japonolâtrie.

Jean-Marie BOUISSOU

Centre d'études et de recherches internationales

TIVEY (Leonard) — *Interpretations of British politics, The image and the system.* — New York..., Harvester, Wheatsheaf, 1988. 22 cm, X-168 p. Bibliogr. Index.

Dans ce petit ouvrage, L. Tivey passe en revue ce qu'il appelle les « interprétations » du système politique britannique, depuis celles de John Stuart Mill (*Considerations on representative government*, 1961) et Walter Bagehot (*The English Constitution*, 1867) jusqu'à nos jours. Le mérite de cette étude (tirée d'un cours) modeste par la taille (moins de 150 pages de texte) mais extrêmement utile est de fournir par période — mais aussi par grande interprétation — un résumé stimulant des livres qui ont marqué un siècle et demi d'études et d'interprétations du système britannique. Aux analyses « classiques » de Bagehot et de Dicey ont répondu, entre les deux guerres, des interrogations plus critiques (Ramsay Muir et Harold Laski), suivies, après que les épreuves de la guerre et de l'après-guerre eurent été vaillamment surmontées, par les interprétations optimistes, presque dithyrambiques d'Anthony Birch (*Representative and responsible government*, 1964) et surtout de l'Américain Samuel Beer (*Modern British politics*, 1965). Ce dernier ouvrage décrit, en fait, l'apogée de ce que Tivey appelle « l'âge du collectivisme ». Dès sa conception, cette interprétation se heurtera à des critiques de droite — néo-conservatrices et nostalgiques de l'Empire avec Michael Oakshott, Nevil Johnson et Lord Hailsham (avec toutefois, pour ces deux derniers, la revendication d'une constitution écrite), néo-libérales et anticollectivistes avec Friedrich Hayek (dont les nombreux ouvrages ont ponctué la deuxième partie du siècle), libertaires, sur le plan économique comme sur le plan social et politique, avec Samuel Brittan — qui se rejoignent dans leur méfiance pour le dirigisme étatique et leur scepticisme vis-à-vis du Welfare State, et à des critiques de gauche — marxistes orthodoxes avec Ralph Milliband (*The State in capitalist society*, 1969), néo-marxistes ou simplement empruntant certains